



PLACE
RÉSERVÉE

Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ?

L'Association des Paralysés de France se bat pour que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent vivre comme tout le monde, choisir librement leur mode de vie et être actrices de la société. Ces aspirations légitimes passent par l'accès à tous les droits fondamentaux : éducation, travail, revenus, santé, vie affective, vie familiale, culture, loisirs, vacances, etc. Des droits qui ne pourront être pris en compte que si notre société évolue. **Agissons pour une société ouverte à tous :**
APF - BP 30400 - 75626 Paris Cedex 13 - www.apf.asso.fr